

Inscriptions pour l'année scolaire 2021 2022

à la nouvelle école de Saint -Maurice

pour les enfants nés en 2018 (et nés en 2019 dans la limite des places disponibles)

Pour inscrire votre enfant, il vous faudra obligatoirement :

1^{ère} étape :

Préinscrire votre enfant à la Codecom Côtes de Meuse Woëvre à Vigneulles * (du 3 au 18 mai) avant de venir l'inscrire à l'école de Thillot.

* CODECOM Côtes de Meuse Woëvre - 22 rue Raymond Poincaré 55210 VIGNEULLES

Tél : 03 29 90 00 60 – E-mail : accueil@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

Pièces à fournir : le dossier d'inscription rempli (vous pourrez le trouver sur le site internet de la CODECOM Côtes de Meuse Woëvre à Vigneulles ou aller le retirer directement à la CODECOM), le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un document attestant que l'enfant est à jour sur les vaccinations obligatoires (attestation du médecin ou photocopie du carnet de santé) ; n° d'allocataire CAF ou dernière feuille d'imposition

2^{ème} étape :

Inscrire votre enfant à l'école de Thillot, avant le 2 juin :

Vous prendrez contact avec la directrice de l'école maternelle de Thillot sous les Côtes, Madame Deloge, qui vous donnera une date de rendez-vous pour vous rencontrer et finaliser l'inscription.
tel : 03.29.89.59.24 mail : thillot.maternelle@ozone.net